

Écrit périodique agréé par La Poste sous le n° P505289

Bureau de dépôt : 6880 BERTRIX.

Éditeur responsable : BOURG M.C. Rue de la Gare, 214, 6880 Bertrix.

Adresse courriel : bourg.marcel.camille@gmail.com

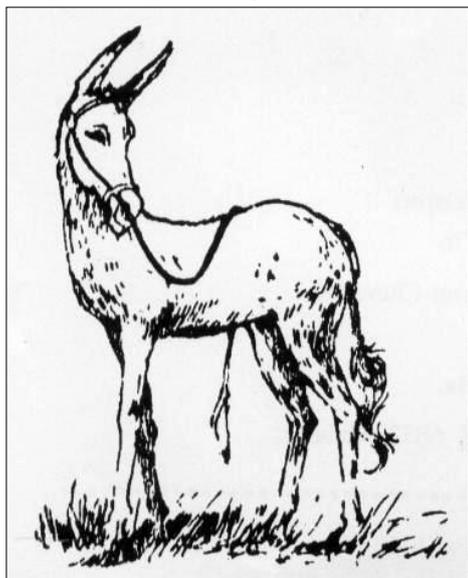
Belgique – België
P.P. – P.B.
6880 BERTRIX
BC 10516

"Le Baudet" Périodique mensuel édité par le

Club Philatélique Ardennais.

Ne paraît pas en juillet et août.

N° 467 de septembre 2021.



10 septembre 2021 : Réunion reportée !

Sommaire de ce bulletin.

<i>Le mot du président et Souriez .. vous n'êtes pas filmé</i>	<i>page 3</i>
<i>Le coin du Pro et/ou du spécialiste :</i>	
<i>Un peu d'Histoire en quelques épisodes – Francis Kinard</i>	<i>page 4</i>
<i>A la découverte du Blue Boy – Delcampe</i>	<i>page 7</i>
<i>La Poste Aérienne française Phil-apprendre</i>	<i>page 10</i>
<i>Le saviez-vous</i>	<i>page 12</i>
<i>Échanges aux enchères de septembre</i>	<i>page 13</i>
<i>Jeu – Concours de septembre 2021</i>	<i>page 15</i>

Soutenez le Club Philatélique Ardennais en versant votre cotisation annuelle sur le compte bancaire dont référence en page suivante. Par avance, nous vous en remercions !

CLUB PHILATELIQUE ARDENNAIS à 6880 BERTRIX.

Adresse courriel : bourg.marcel.camille@gmail.com

Conseil d'Administration ou Comité 2021

Présidente d'honneur : † Madame MOREAUX Jacqueline.

Président - BOURG Marcel Camille, rue de la Gare, 214 6880 Bertrix

Secrétaire : Tél.: 061 / 41.15.76 (de préférence) GSM 0498 / 33 44 44

Adresse courriel : bourg.marcel.camille@gmail.com

Vice-président - DENY Luc, rue de la Concile, 2 6820 Florenville.

Trésorier : Tél. 061 / 28.73.88 GSM 0494 / 47 18 43

Adresse courriel : luc.deny@yahoo.fr

Administrateurs Antoine André, rue de Blézy, 58 6880 Bertrix Tél. : 061 41 19 04

et Beaugnée Francis, rue de Mayavaux, 29 6870 Vesqueville GSM 0471/76 10 08

Délégués : Didier Marcel, rue de Bohaimont, 2 6880 Bertrix Tél.: 061 41 29 86

Lemoine Marie-Jeanne, Place d'Urio, 5 6880 Orgeo/Bertrix. GSM 0494 / 26 88 10

Maljean Ernest, Av. Winand Heynen, 2 6880 Bertrix Tél.: 061 41 27 56

Noiret Arsène, rue de la Résistance, 7 6850 Carlsbourg Tél.: 061 53 43 23

Parfondry Jeannine, rue de la Gare, 214 6880 Bertrix. Tél. et Fax : 061 41.15.76

Thiébaud Marie-Paule, La Chenau, 16 6880 Auby/Bertrix Tél.: 061 41 21 55

Cotisations :

La perception des cotisations se fait toute l'année, au début de chaque séance pour les nouveaux membres, et, pour les anciens, le jour de l'Assemblée Générale. Le montant peut aussi être versé au compte

IBAN : **BE03 3636 0100 6784** BIC: **BBRUBEBB**

du "Club Philatélique Ardennais" à 6880 Bertrix.

Montant de la cotisation : 8 € pour les jeunes jusque 16 ans.

15 € pour les jeunes, dès 17 ans.

L'envoi du bulletin mensuel ou des convocations ne se fait qu'aux membres en règle de cotisation.

Ne peuvent participer aux "échanges aux enchères" que les membres en règle de cotisation, non marchands. Le jour de l'A.G., les sympathisants sont admis à participer à ces "échanges aux enchères", même s'ils ne sont pas membres du Club.

N'ont donc accès aux réunions, en dehors de l'Assemblée Générale, que les membres cotisants.

Réunions :

Les réunions ont lieu mensuellement, en principe le deuxième vendredi du mois, salle du premier étage (accès par ascenseur ou escalier) de la Maison de Village, Place des 3 Fers, 13 à 6880 Bertrix.

Si le 2ème vendredi est un jour férié, la réunion est automatiquement reportée au vendredi suivant. Les autres modifications de dates, horaires, lieux de réunion etc. sont annoncées aux membres par le bulletin mensuel ou par la presse régionale.

Pour toute correspondance concernant le Club : s'adresser au président, par courrier ou courriel. Merci !

Adresse courriel : bourg.marcel.camille@gmail.com

6880 Bertrix, le 12 août 2021.

Chers amis philatélistes et autres,

Bonjour,

C'est le mois de la rentrée ! Youpie !

Pourquoi ce Youpie ?

Et bien chers amis, c'est parce que je suis heureux depuis 21 ans de ne plus participer à la rentrée scolaire. Mes collègues comprendront car c'était pénible pour tout le monde.

Cependant, je ne dis pas Youpie parce que notre rentrée philatélique ne se passera pas mieux que celle de 2020.

Au moment où je vous écris ce petit mot (du moins je pense ne pas remplir une page entière), notre pays est repassé en zone rouge pour une grosse moitié, tandis que l'autre (la nôtre) est encore en orange. Je suis allé une quinzaine de jours en zone verte à l'étranger. Lorsque je l'ai quittée, elle venait de passer à l'orange. Un petit accident domestique m'a empêché de me rendre dans une autre zone orange, devenue entretemps zone rouge.

Alors, du vert au rouge en quelques jours, que penser et surtout, que faire pour minimiser les risques de contamination ?

Nous sommes, pour la plupart d'entre les participants à nos réunions, des personnes à haut risque. Bien que vaccinés complètement, nous pouvons malgré tout avoir côtoyé des personnes infectées, malgré elles et qui ne le savaient sans doute pas. Nous sommes porteurs de cette contamination et risquons de la propager. Il me semble que le mieux pour tous, est d'attendre que cette pandémie cesse et de ne courir aucun risque à aucun d'entre nous. Notre Club continue à vivre, peut-être pas aussi bien que par le passé sans doute, mais il est encore et toujours en contact avec ses Membres.

Notre bulletin a toujours été publié et adressé à tous les Membres en temps et lieu. Nous avons des contacts fréquents, physiquement, par courrier ou par courriels avec nombre d'entre nous et ce, toujours avec le même enthousiasme. Nous pouvons encore tenir le coup un certain temps, dans l'attente de jours meilleurs, me semble-t-il.

Ce bulletin vous parviendra dans des délais anormaux. La raison en est que je souhaite changer d'air, aller en bord de mer ou à la montagne suivant nos envies à mon épouse et moi-même.

Je profite d'un court passage à Bertrix pour rédiger ce bulletin et vous l'adresser.

Je vous en souhaite bonne réception et que sa lecture vous distraie ou vous enrichisse, c'est mon plus cher souhait (pour l'instant !)

Je terminerai comme chaque mois en souhaitant à chacune et chacun d'entre vous, ce qui est le meilleur et ce, avec mon très amical bonjour !

Je vous retrouverai le mois prochain avec peut-être de meilleures nouvelles que celles annoncées ci-dessus, du moins je l'espère de tout cœur.

Bonne lecture !

Marcel Camille.



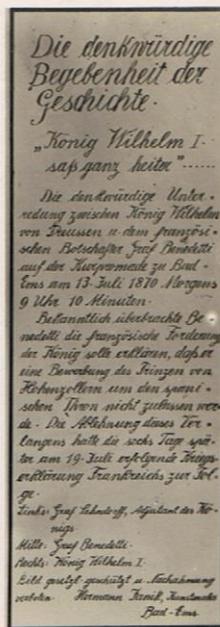
Notre rubrique : Le Coin du Pro et ou du Spécialiste

Mercredi 13 juillet 1870. suite et pas fin

Francis KINARD (CEPSL, ARBA)

La dépêche d'Ems

Le comte Benedetti, ambassadeur français à Berlin, se trouve depuis le 9 juillet à Bad-Ems, où le roi Guillaume prend les eaux. Le 12, il reçoit une lettre du ministre Gramont qui écrit, entre autres, ceci : *«Le roi Guillaume doit demander au prince de Hohenzollern de revenir sur sa décision. Nous sommes très pressés parce qu'il faut prendre les devants dans le cas d'une réponse non satisfaisante et, dès samedi, commencer les mouvements de troupes pour entrer en campagne. Il faut que nous sachions si nous avons la paix ou si une fin de non-recevoir nous oblige à faire la guerre. Si vous obtenez du roi qu'il révoque l'acceptation du prince de Hohenzollern, ce sera un immense succès et un grand service. Le roi aura de son côté assuré la paix de l'Europe. Sinon, c'est la guerre.»*



Le texte de la carte se traduit comme suit : *« L'événement mémorable de l'histoire. Le roi Guillaume 1^{er} était très serein...*

La conversation mémorable entre le roi Guillaume de Prusse et l'ambassadeur français, le comte Benedetti, sur « la promenade des sources » de la ville d'eaux d'Ems le 13 juillet 1870 à 9 H 10 du matin. Comme on le sait, Benedetti a présenté la demande française d'une déclaration du roi qu'il ne permettrait pas au prince de Hohenzollern de briguer le trône d'Espagne. Le rejet de cette demande a entraîné la déclaration de guerre de la France 6 jours plus tard, le 19 juillet.

À gauche : le comte Lehndorff, aide de camp du roi

Au centre : le comte Benedetti

À droite : le roi Guillaume 1^{er}

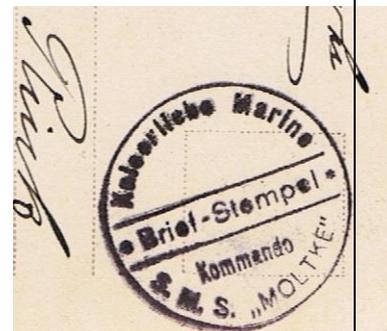
Le court commentaire de cette carte est forcément réducteur. Voyons plus en détails.

Après cette conversation, le roi Guillaume reçoit une lettre du prince Léopold de Hohenzollern-Sigmaringen qui lui confirme le retrait de sa candidature. Son aide de camp en informe Benedetti et lui indique *« Par là, sa Majesté considère l'affaire comme liquidée »*. Conformément aux instructions de son ministre, l'ambassadeur français sollicite une nouvelle audience du roi, que celui-ci refuse fermement. Guillaume fait envoyer, par son conseiller diplomatique Heinrich Abeken, un télégramme à son chancelier pour lui relater les événements de

la journée. Bismarck reçoit ce télégramme alors qu'il dîne avec le maréchal comte von Moltke, chef du grand état-major de l'armée prussienne, et le général von Roon, son ministre de la guerre. Certains historiens considèrent que ce rendez-vous était pris pour discuter de la manière d'entrer en guerre. Tous trois verront leur nom attribué à un navire de guerre dont voici les marques justifiant la franchise pendant la première guerre mondiale :



Le S.M.S. FÜRST BISMARCK était un croiseur cuirassé actif de 1897 à 1920



Le S.M.S. MOLTKE était un croiseur de bataille lancé en 1910, actif pendant la guerre 1914-1918 et sabordé en 1919 avant la signature du traité de Versailles pour éviter de tomber dans les mains des Alliés.

Le S.M.S. ROON était un croiseur cuirassé lancé en 1903, navire-amiral du IIIème groupe de reconnaissance en 1914 et désarmé en novembre 1916.

Voici le contenu du télégramme du conseiller Abeken tel qu'il est retranscrit dans les mémoires de Bismarck :

« Sa Majesté m'écrit : « Le comte Benedetti m'a arrêté au passage à la promenade pour me demander finalement, d'une manière très indiscreète, de l'autoriser à télégraphier aussitôt à l'empereur que je m'engageais pour l'avenir à ne jamais plus donner mon consentement, si les Hohenzollern revenaient sur leur candidature. Je finis par refuser assez sévèrement, attendu qu'on ne devait ni ne pouvait prendre de pareils engagements à tout jamais. Je lui dis naturellement que je n'avais encore rien reçu et puisqu'il était, par la voie de Paris et de Madrid, informé plus tôt que moi, il voyait bien que mon gouvernement était de nouveau hors de cause. »

Sa Majesté a depuis reçu une lettre du prince. Comme Sa Majesté avait dit au comte Benedetti qu'elle attendait des nouvelles du prince, elle a résolu, sur la proposition du comte Eulenburg et la mienne, de ne plus recevoir le comte Benedetti, à cause de sa prétention, et de lui faire dire simplement par un aide de camp que Sa Majesté avait reçu du prince confirmation de la nouvelle que Benedetti avait déjà eue de Paris, et qu'elle n'avait plus rien à dire à l'ambassadeur. Sa Majesté laisse à Votre Excellence le soin de décider si la nouvelle exigence de Benedetti et le refus qui lui a été opposé ne doivent pas être aussitôt communiqués tant à nos ambassades qu'aux journaux. »

C'est finalement cette dernière phrase qui va permettre la provocation prussienne et pousser la France à entrer en guerre. En laissant au chancelier le soin de décider la communication de ces informations, ce dernier a trouvé le moyen d'arriver à ses fins. Nous avons vu que, lors de la signature, à l'automne 1866, des traités de paix avec les états vaincus du sud (royaumes de Bavière et de Württemberg, grands-duchés de Bade et de Hesse), Bismarck avait conclu des accords secrets d'assistance militaire offensive et défensive pendant une période de 4 ans, qui se termine dans quelques mois. Le temps presse pour le chancelier et il choisit d'envoyer à la presse et aux ambassades allemandes le texte suivant :

«Ems, 13 juillet 1870. Après que les nouvelles de la renonciation du prince-héritier de Hohenzollern eussent été communiquées au gouvernement impérial français par le gouvernement royal espagnol, l'ambassadeur de France a exigé encore de Sa Majesté, à Ems, l'autorisation de télégraphier à Paris que Sa Majesté le roi s'engageait pour tout l'avenir à ne plus jamais donner son autorisation, si les Hohenzollern devaient à nouveau poser leur candidature. Là-dessus, Sa Majesté le roi a refusé de recevoir encore une fois l'ambassadeur et lui a fait dire par l'aide de camp de service que Sa Majesté n'avait plus rien à communiquer à l'ambassadeur».

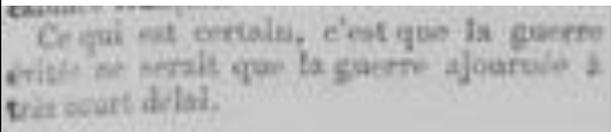
Dans ses mémoires, le chancelier de fer ajoute ce commentaire : « ce texte n'apporte aucune modification, ni aucune addition à la dépêche. Si, exécutant le mandat de Sa Majesté, je le communique aussitôt aux journaux, et si en outre je le télégraphie à toutes nos ambassades, il sera connu à Paris avant minuit. Non seulement par ce qu'il dit, mais aussi par la façon dont il aura été répandu, il produira là-bas sur le taureau gaulois l'effet du drapeau rouge ... Le succès dépend cependant avant tout des impressions que l'origine de la guerre provoquera chez nous et chez les autres. Il est essentiel que nous soyons les attaqués ».



Médaille faisant partie d'une série émise en 1991 à l'occasion du bicentenaire de la porte de Brandebourg à Berlin. Cette série représente les principaux événements historiques allemands pendant ces 200 ans. Elle représente les trois acteurs de cette soirée du 13 juillet 1870 qui aboutira à l'unité allemande quelques mois plus tard.

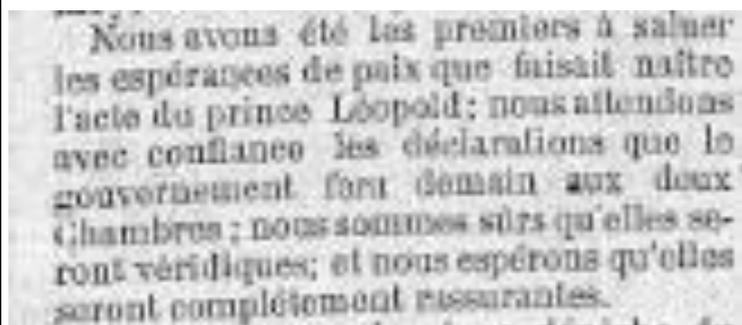
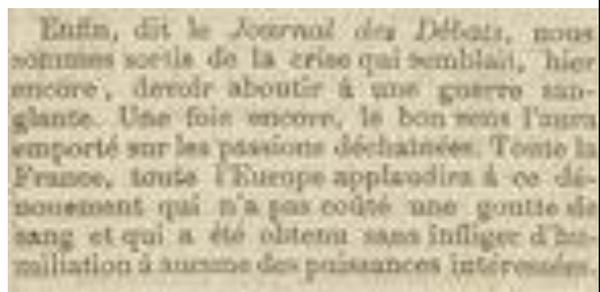
La version de Bismarck de la dépêche d'Ems est déjà provocante en elle-même. À cela, l'agence de presse Havas va ajouter une erreur de traduction qui ne va rien arranger : le mot « **Adjutant** » (que l'on voit sur la carte postale ci-dessus) signifie « **aide de camp** » mais est traduit chez Havas par « **adjudant** ». Le fait de faire communiquer la décision du roi Guillaume au comte Benedetti par un sous-officier constitue un incident diplomatique pour l'opinion publique française.

Les réactions de la presse française vont à nouveau dans des sens diamétralement opposés.



La Liberté du 15 juillet : « Ce qui est certain, c'est que la guerre évitée ne serait que la guerre ajournée à très court délai ».

Ce quotidien cite Le Journal des Débats de la veille : « nous sommes sortis de la crise qui semblait, hier encore, devoir aboutir à une guerre sanglante. Une fois encore, le bon sens l'aura emporté sur les passions déchaînées. Toute la France, toute l'Europe applaudira à ce dénouement qui n'a pas coûté une goutte de sang et qui a été obtenu sans infliger d'humiliation à aucune des puissances intéressées ».



Le journal Le Constitutionnel du 15 juillet se montre plus mitigé : « Nous avons été les premiers à saluer les espérances de paix que faisait naître l'acte du prince Léopold; nous attendons avec confiance les déclarations que le gouvernement fera demain aux deux Chambres; nous sommes sûrs qu'elles seront véridiques; et nous espérons qu'elles seront complètement rassurantes».

A la découverte du Blue Boy

Publié le [22 novembre 2020](#) par [Sylvain](#) Source : Blog Delcampe



Michel Pedrero, président de l'association APCPO « Las Abelhos » nous fait le plaisir de nous présenter ce classique de la philatélie américaine. Le **Blue Boy** (littéralement garçon bleu) est un timbre très rare émis en 1847 par le bureau de poste de la ville d'Alexandria en Virginie aux États-Unis.

Il tire son nom de la caractéristique qui le rend unique, sa couleur. C'est l'un des rares timbres ayant survécu à cette émission rarissime des Postmaster's Provisionals ou Maîtres de Postes Provisoires fabriqués à Alexandria, à partir de 1846. À ce jour, sept exemplaires sont connus seulement.

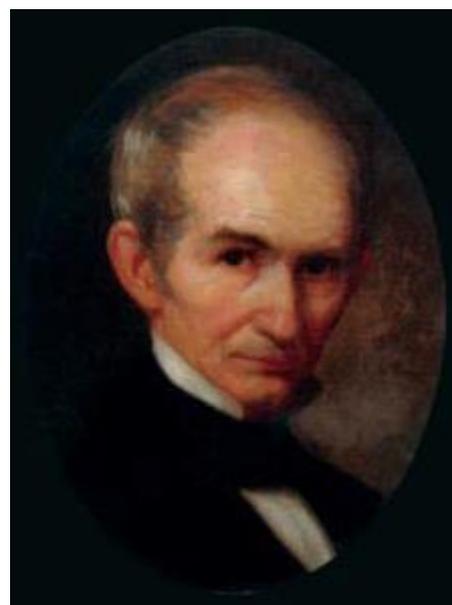
Le « Blue Boy » est le seul exemplaire imprimé sur du papier bleu, les autres sont sur du papier couleur chamois. Émis avant même que le gouvernement fédéral des États-Unis n'ait émis des timbres-poste, le Blue Boy a longtemps été une icône de la philatélie américaine. L'enveloppe affranchie avec ce timbre contenait autrefois une lettre détaillant une histoire d'amour interdite entre jeunes amoureux de différentes religions qui aurait dû être brûlée à l'ouverture. Heureusement pour les collectionneurs d'aujourd'hui, la jeune femme désobéit à cet ordre. Ainsi le Blue Boy est aujourd'hui le seul timbre de cette émission.

L'histoire du «**Blue Boy**» d'Alexandrie a été écrite et racontée tant de fois que, sûrement, la plupart des collectionneurs en connaissent les détails par cœur.

Inspirés par la réforme postale britannique de 1840 obligeant l'expéditeur d'un envoi postal à payer le port, plusieurs receveurs de bureaux de poste aux États-Unis décidèrent d'imprimer des timbres-poste, le plus souvent valables uniquement à l'intérieur de leur

État. Alexandria a été l'une des onze villes qui ont fabriqué des timbres pour offrir à ses concitoyens un moyen pratique de s'acquitter des frais du port du courrier à une époque antérieure à l'introduction aux États-Unis des timbres-poste nationaux, le 1^{er} juillet 1847.

Ces timbres provisoires ont été fabriqués sous la direction du maître de poste Daniel Bryan. L'identité de l'imprimeur qui a effectué le travail n'est pas connue. Cependant il a été suggéré que cela pourrait être Edgar Snowden, l'éditeur de « **La Gazette d'Alexandria** » dont les bureaux se trouvaient proches du bureau de poste.



le Postmaster Daniel Bryan

Le timbre est rond. Il a été imprimé par paire, à partir de deux images, en typographie sur un papier bleu ou brun. Ces deux images ne sont pas tout à fait semblables et sont classées en type I et II. Les deux types sont conformes au même dessin circulaire général dont le bord extérieur se compose de rosettes qui entourent en un cercle plus petit les mentions « **Alexandria * Post Office • *** » avec au centre du timbre le mot horizontal « **Paid** » avec en dessous le chiffre « **5** ».

Toutefois, alors que le type I compte quarante rosaces, seuls trente-neuf apparaissent sur le type II, qui diffère en outre du type I dans son espacement des lettres et des astérisques. Le tout est de fabrication artisanale. Actuellement, il n'est connu qu'un seul exemplaire du Blue Boy, et six sur papier brun. La production de deux timbres à la fois laisse supposer qu'au moins un Blue Boy de type II a du exister.



L'unique exemplaire connu de ce timbre est sur la lettre ci-dessus.

L'exemplaire bleu est non seulement unique, mais il est accompagné d'une **histoire romantique d'amour interdit** qui fascine les collectionneurs depuis plus d'un siècle.

Le 24 novembre 1847, M. James Wallace Hooff a utilisé le timbre pour envoyer une lettre d'amour à Mademoiselle Jannett Hooff Brown à Richmond, en Virginie. Sa famille était presbytérienne, celle de Jannett de confession épiscopaliennne. Ces deux tourtereaux étaient cousins secondaires, mais leurs familles leur avaient interdit de se réunir en raison de différences religieuses évidentes.



M. James Wallace Hooff

Dans une imitation du monde réel de Roméo et Juliette, les yeux vigilants de leurs familles respectives ont empêché les jeunes amoureux, respectivement âgés de 24 et 23 ans, d'exprimer leurs sentiments ouvertement. Ils ont été obligés de correspondre en secret, chaque lettre furtive constituant une menace de découverte. Dans cette lettre, James écrivait en partie : « *Les raisons que vous donnez pour ne pas écrire souvent sont bonnes. Chaque fois que vous pensez pouvoir m'écrire une ligne sans exciter l'attention de votre cousin Wash, faites-le, car cela me fait très plaisir de recevoir une lettre de votre part, même si elle est courte.* »

Guidé par l'instinct amoureux, il continua ainsi : « *Mère a dit en riant : « Que s'il y avait de l'amour, ma tante Julia était sûre de le découvrir », et en faisant cette remarque, je pense, qu'elle m'a regardé, mais j'ai continué à lire, comme si ce qu'elle avait dit ne s'appliquait pas le moins du monde à moi.* ».

Le plus remarquable est la dernière ligne de la lettre de James Hooff, qui écrit simplement : « **burn as usual** » « **Brûlez comme d'habitude.** ».

Miss Jannett Hooff Brown

Si Jannett avait suivi ses instructions, le Blue Boy d'Alexandria aurait été perdu pour toujours pour la philatélie. Cependant, pour une raison inconnue, Jannett a choisi de ne pas détruire cette lettre et le timbre a échappé à un destin enflammé. Les circonstances qui ont motivé sa décision de conserver cette lettre, et aucune autre dans la correspondance, ne font qu'ajouter un air incroyablement mystérieux à ce qui existe déjà, la plus romantique des lettres.



La correspondance secrète de James et Jannett dura des années jusqu'au 17 février 1853, date à laquelle ils purent se marier et élever une famille de trois enfants. Leur seule lettre d'amour est restée cachée jusqu'en 1907, date à laquelle leur fille, également prénommée Jannett, la découvrit cachée dans la vieille boîte à couture de sa mère. Elle la trouva le 10 novembre 1907. À cette époque James Hooff était au service du gouvernement à Washington depuis plusieurs années. Il vivait avec sa fille à Prince St., à Alexandria, où la lettre a été retrouvée.

Le « Blue Boy » est beaucoup plus qu'un simple timbre-poste. C'est une histoire d'amoureux maudits. C'est une icône de la philatélie qui a captivé génération après génération, et est un vide dans les albums de presque tous les collectionneurs.

Source : *Blog Delcampe*

Phil'Apprendre #44 : la Poste Aérienne

PHILAPOSTEL Bretagne vous indique les spécificités de cette catégorie spéciale de timbres-poste qu'est la **poste aérienne**. Bonne lecture !

La Poste Aérienne

Chaque année, La Poste émet un timbre avec une valeur plus élevée que les autres, et la mention « Poste Aérienne ». A-t-il une spécificité particulière ? La réponse est **NON** !



Y & T PA 6 de 1930

C'est une survivance historique : les lettres à envoyer par voie aérienne ont presque toujours fait l'objet d'une surtaxe « par avion » plus ou moins forte. Pour éviter de coller un grand nombre de timbres, La Poste a créé à la fin des années 1920, aux débuts du transport du courrier par avion, des timbres avec une valeur largement supérieure au prix de base du timbre.

La mention « Poste aérienne » a été inscrite sur ces timbres pour rappeler aussi l'acheminement plus rapide que par navire. Mais ces timbres n'ont jamais été réservés aux seuls courriers à transporter par avion. Ils ont pu servir (et peuvent encore servir) à affranchir du courrier recommandé, des colis, etc. Ainsi, pendant longtemps, lorsque la taxe de réexpédition était matérialisée par des timbres-poste apposés sur le formulaire de réexpédition, ces timbres ont aussi servi à cet usage. La mention « Poste aérienne » est toujours restée, même si elle n'a jamais eu de signification postale réelle.

Le sujet de ces timbres est toujours en liaison avec l'aéronautique, ils mettent souvent en valeur les réalisations de l'industrie française. La tradition d'émettre un timbre « Poste aérienne » par an dans le cadre du programme philatélique date de 1997.



Y & T PA 15 dit le « burelé », le plus beau timbre de France (selon moi)

L'expédition de courrier et de petits paquets par la poste aérienne nécessitant un affranchissement plus important que l'expédition par la route, le train ou le bateau, les postes ont émis des timbres portant la mention « poste aérienne » et dont la valeur faciale était beaucoup plus forte que celle des timbres-poste habituels.



les deux premiers timbres de Poste Aérienne

Souvent, ces timbres ont porté des figurines liées au thème de l'aviation : pilotes pionniers, appareils historiques, vues de ville depuis le ciel, etc.

Actuellement, l'évolution du transport postal fait que la plupart des expéditions par les postes vers une destination lointaine passent par la voie aérienne. Les timbres de poste aérienne sont souvent de simples timbres de fortes valeurs pour composer des affranchissements qui ne sont pas forcément liés à une expédition aérienne (exemple : affranchissement en timbres d'un colis). Cependant, la plupart des éditeurs de catalogues de timbres classent ces timbres toujours après les timbres-poste « normaux », à l'exception de l'éditeur allemand Michel qui classe les émissions dans leur stricte chronologie.

Vous avez aimé ? Vous avez des infos complémentaires ? A vos commentaires !

Le saviez-vous ?

Le papier phosphorescent fut employé à partir de 1965, le papier polyvalent en 1976.

Les timbres avec numéro de planche (indiqué généralement sur le bord droit de la feuille) ont souvent une plus value importante et sont fort appréciés par certains collectionneurs spécialisés en la matière.

On différencie le timbre Roi Baudouin 3,50 F vert pâle format réduit par rapport au format normal au halo autour de la tête plus prononcé au format réduit et à la hauteur du cadre vertical qui est plus petit de ½ mm.

Le 3 F lilas rouleau se reconnaît du timbre ordinaire par une différence au chiffre "3" qui est plus fin et à la deuxième barre de la lettre "F" qui est plus courte que sur le timbre ordinaire.

Un arrêté ministériel du 02/10/1961 confère à tous les timbres belges en usage à cette date et à tous les timbres émis ultérieurement une validité d'affranchissement indéterminée. Il est à remarquer cependant que beaucoup de timbres des années 50 sont encore en cours actuellement.

Depuis 1961, le catalogue officiel des timbres belges (COB) n'affiche plus les cotes que pour des timbres neufs sans charnières. Comment coter les timbres que l'on rencontre encore après 1961 avec charnières? Simple : les timbres avec surtaxe sont considérés comme des oblitérés alors que les timbres sans surtaxe gardent au minimum leur valeur faciale.

A partir de 1962, le millésime est indiqué sur tous les timbres commémoratifs et de bienfaisance

Les feuillets ministériels (FM) sont très rares et ont un tirage extrêmement limité (75 exemplaires au maximum). Certains de ces feuillets atteignent des prix records.

Une gomme fugitive est une gomme qui perd son brillant. Certains timbres des années 1970-72 sont dans le cas. Pas de panique alors !

C'est le 6 juillet 1971 que l'"Administration des Postes" devint la "Régie des Postes". C'est le 1^{er} octobre 1992 que la "Régie" se transforme en "La Poste" et devient une entreprise publique autonome.

Echanges aux enchères de septembre 2021 lots 1-50						
Timbres de Belgique						
Lot n°	Désignation :	Etat	Cote COB :	Départ	Sortie	Acheteur
xx = neuf ---- x = neuf avec charnière ou trace ---- o = oblitéré --- (*) neuf sans gomme						
1	583-92 Secours d'hiver 3	x	3,25 €	0,90 €		
2	583-92	xx	5,00 €	1,35 €		
3	583-92A Secours d'hiver 3 et partie de 4	O	23,25 €	6,30 €		
4	583-92A	xx	27,50 €	7,45 €		
5	592A-B Secours d'hiver 4	O	40,00 €	10,80 €		
6	593 Jean Bollandus	x	0,15 €	0,05 €		
7	594 Vésale	x	0,15 €	0,05 €		
8	595 Simon Stevin	x	0,15 €	0,05 €		
9	597 Rembert Dodonée	x	0,15 €	0,05 €		
10	598 Mercator	x	0,15 €	0,05 €		
11	599-600 Ortelius et Lipse	xx	0,55 €	0,15 €		
12	600 Lipse	x	0,20 €	0,05 €		
13	593-600 Antituberculeux Savants	x	1,25 €	0,35 €		
14	593-601 Antituberculeux Savants + Plantin	x	2,75 €	0,75 €		
15	593-601	xx	3,25 €	0,90 €		
16	593-601 paires	xx	6,50 €	1,75 €		
17	593-601 blocs de 4	xx	13,00 €	3,50 €		
18	602 Prisonnier de guerre	x	7,50 €	2,05 €		
19	602 xx vignette x	xx	11,50 €	3,10 €		
20	602	xx	18,00 €	4,85 €		
21	603-12 Secours d'hiver 5	xx	7,75 €	2,10 €		
22	603-14 Secours d'hiver 5 et 6	xx	12,50 €	3,40 €		
23	612	xx	2,75 €	0,75 €		
24	613-14	xx	4,75 €	1,30 €		
25	615-22 Antituberculeux Les Métiers	O	2,50 €	0,70 €		
26	615-22	xx	3,75 €	1,00 €		
27	623-24 Prisonniers de guerre	O	6,00 €	1,60 €		
28	623-24	x	6,00 €	1,60 €		
29	623-24	xx	10,00 €	2,70 €		
30	624	x	3,00 €	0,80 €		
31	625-30 Orval lettrines	xx	4,00 €	1,10 €		
32	631-38 Secours d'hiver 7	O	5,50 €	1,50 €		
33	631-38	xx	11,00 €	2,95 €		
34	638	x	2,10 €	0,60 €		
35	631-40 Secours d'hiver 7 et 8	xx	18,00 €	4,85 €		
36	641-46 Léopold 3	O	3,50 €	0,95 €		
37	643 Léopold 3	xx	3,50 €	0,95 €		
38	644 Léopold 3	x	0,25 €	0,10 €		
39	646 Léopold 3	x	1,50 €	0,40 €		
40	646 Léopold 3 bloc de 4	xx	36,00 €	9,70 €		
41	641-46 Léopold 3	xx	16,50 €	4,46 €		
42	544-46 Léopold 3 blocs de 4	xx	40,00 €	10,80 €		
43	644-46 Léopold 3 bdf	xx	10,00 €	2,70 €		
44	646 Léopold 3	xx	9,00 €	2,43 €		
45	647-52 Croix Rouge	xx	4,20 €	1,15 €		
46	653-60 Antituberculeux Légendes belges	x	1,60 €	0,45 €		
47	653-60	xx	2,20 €	0,60 €		
48	653-60 blocs de 4	xx	8,80 €	2,40 €		
49	661-69 Prisonniers de guerre	xx	6,50 €	1,75 €		
50	661-69 paires	xx	13,00 €	3,50 €		

Enchères septembre 2021

Timbres de Belgique

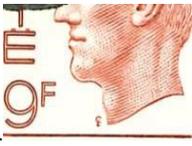
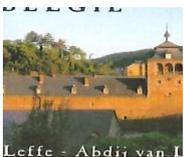
Lot n°	Désignation :	Etat	Cote COB :	Départ	Sortie	Acheteur
xx = neuf ---- x = neuf avec charnière ou trace ---- o = oblitéré --- (*) neuf sans gomme						
51	N° 13 S.M.Roi Léopold 1er médaillon dentelé	O	90,00 €	9,00 €		
52	N° 14 S.M.Roi Léopold 1er médaillon dentelé	O	5,50 €	1,65 €		
53	N° 15 S.M. Roi Léopld 1er médaillon dentelé	O	5,50 €	1,65 €		
54	N° 34 S.M Roi Léopold II	O	7,50 €	2,20 €		
55	N° 47 S.M. Roi Léopold II	O	2,00 €	0,60 €		
56	N° 114 S.M. Roi Albert 1er	O	18,50 €	5,50 €		
57	N° 116S.M. Roi Albert 1er	O	3,75 €	1,10 €		
58	N° 149 Les trois rois	O	23,50 €	7,00 €		
59	N° 173 Roi Albert 1er casqué	X	8,00 €	2,40 €		
60	N° 180 Course de chars	O	1,50 €	0,45 €		
61	N° 189 Œuvre Nationale des Invalides de Guerre	O	1,50 €	0,45 €		
62	N° 289 Roi Albert 1er type Montenez grand format	O	5,00 €	1,50 €		
63	N° 290 Roi Albert 1er type Montenez grand format	O	30,00 €	9,00 €		
64	N° 291BRoi Albert 1er type Montenez grand format	O	25,00 €	7,50 €		
65	N° 334 Lion héraldique	XX	14,00 €	4,20 €		
66	N° 355 Balon Piccard	O	15,00 €	4,50 €		
67	N° 360 Antituberculeux 1932 vue sanatorium	O	12,50 €	3,75 €		
68	N° 361 Antituberculeux 1632 vue sanatorium	O	9,50 €	2,85 €		
69	N° 179 Croix de Lorraine	O	2,50 €	0,75 €		
70	N° 445 S.A.R le Prince Baudouin	O	5,00 €	1,50 €		
71	N° 454 Reine Astrid et Prince Baudouin	O	7,50 €	2,25 €		
72	N° 463 S.A.R. la Princesse Joséphine-Charlotte	O	1,75 €	0,50 €		
73	N° 500 Reine Elisabeth et enfants	O	1,85 €	0,55 €		
74	N° 503 Reine Elisabeth et les malades	O	8,00 €	2,40 €		
75	N° 545 Armoiries "Antwerpen"	O	1,15 €	0,35 €		
76	N° 556/67 Série Orval "Les moines"	X	6,50 €	1,95 €		
77	N° 612 Série dire "Saint Martin III"	O	1,40 €	0,45 €		
78	N° 639/40 dite "Saint Martin IV"	XX	7,00 €	2,10 €		
79	N° 667 et 669 André Grety et Jan van Ruusbroeck	O	1,45 €	0,45 €		
80	N° 749/50 Expédition Antarctique du Belgica	O	0,75 €	0,20 €		
81	N° 789 Croix de Lorraine	O	0,75 €	0,20 €		
82	N° 812 U.P.N. à Berne	O	2,25 €	0,70 €		
83	N° 886, 887 et 889 13è Congrès de l'UPN à Bruxelles	O	11,00 €	3,30 €		
84	N° 908 Waltère Dewé	O	1,75 €	0,50 €		
85	N° 946 Béguinage de Bruges	O	0,50 €	0,15 €		
86	N° 925/54Rotary International	O	0,70 €	0,20 €		
87	N° 964/66 Exposition Charles Quint	O	1,65 €	0,50 €		
88	N° 966 Exposition Charles Quint	O	1,25 €	0,40 €		
89	N° 987/89 200é anni. Mozart	O	7,50 €	2,25 €		
90	N° 987/89 200é anni. Mozart	X	7,50 €	2,25 €		
91	N° 1104 Maximilien d'Autriche	O	0,90 €	0,30 €		
92	N° 1105 Philippe le Beau	O	2,00 €	0,60 €		
93	N° 1106 Charles Quint	O	3,10 €	0,90 €		
94	N° 1374/80 Patrimoine scientifique National	O	2,00 €	0,60 €		
95	N° 1391/93 Expéditions antarctiques	O	1,00 €	0,30 €		
96	N° 1399/1403 Jeux d'enfants	O	1,85 €	0,55 €		
97	N° 1454/55 Croix Rouge de Belgique (Reines)	O	1,50 €	0,45 €		
98	N° 1463/65 Calamités œuvres de Pol Mara	O	2,50 €	0,75 €		
99	N° 936 Albert Calmette	O	11,00 €	3,30 €		
100	N° 264 Première Orval orande VF 3F+1F	O	27,50 €	8,00 €		

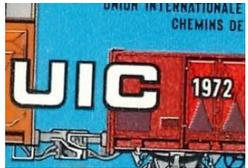
CLUB PHILATELIQUE ARDENNAIS**JEU – CONCOURS – Septembre 2021**

QUESTIONNAIRE « ARCHITECTURE ». Donnez le n° des timbres qui correspond aux énoncés proposés. Rappel : des infos peuvent vous aider dans l'index alphabétique en fin de votre catalogue. Consultez les années 1933,1953,1956,1973,1980,1986,1994,1995,.....

	Enoncés	N° du timbre	Pts
01	L'abbaye de Parc à Heverlee fut édifée dans la réserve de Chasse que Godefroid le Barbu avait offerte en 1129 à l'ordre des Prémontrés.		
02	A quelques pas du Rocher où le roi Albert 1 ^{er} trouva la mort, l'abbaye « Notre Dame du Vivier) est implantée.		
03	La pose de la première pierre de la résurrection d'Orval a eu lieu en présence du Prince-Héritier Léopold, Duc de Brabant, assisté à gauche de S.E. le Cardinal Van Roey et à droite de Monseigneur Heylen, évêque de Namur		
04	Le pont Gustave-Adolphe a été construit d'une seule arche pour relier la vieille ville à la ville moderne. Luxembourg est une ville bâtie sur deux rivières .Le timbre nous montre un train électrique sur ce pont.		
05	La rivière « Zwalm » prend sa source dans le bois de Flobecq. A la fin de son parcours, elle se jette dans l'Escaut. Lors de son cheminement, on peut admirer le moulin à eau de Nederzwalm.		
06	Pour de rendre à l'abbaye de Cordemois, il faut emprunter un pont de style gothique construit dans les années 1930, à la demande du Père Abbé d'Orval.		
07	L'église royale Sainte-Marie de Schaerbeek construite entre 1845 et 1850, est une des rares églises de style byzantin construite en Europe Occidentale.		
08	Le moulin actuel de Damme remplace le moulin construit en bois en 1967. En 1975, il est devenu monument classé.		
09	L'architecte Paul Cauchie se fit construire une maison. Elle se présente comme une peinture et est située rue des Francs à Etterbeek.		
10	La ville de Saint-Hubert est connue par sa basilique, mais possède également d'autres petits bijoux. Un timbre nous dévoile la basilique et une fontaine dont son existence est attestée dès le XVII ^{ème} siècle.		

Questionnaire « CHOIX MULTIPLE » Je vous propose douze fragments de timbre, et pour chacun TROIS indices. Dans la colonne à cet effet, cochez d'une croix les indices corrects. Ils sont aux nombres de DEUX maximum pour chaque fragment proposé. (voir exemple 1^{er} timbre). Votre loupe peut vous faire découvrir des indices.

 <p>1</p>	Dentelure 11	
	Couleur Brun -olive	X
	Emis 24/05/1971	X
 <p>3</p>	D'après photo de H.Gaud	
	Dispose d'une vignette	
	V.F. 0,40	
 <p>5</p>	Gravure de Leon Janssens	
	Emis le 25/04/1972	
	(O) = 0,25	
 <p>7</p>	Emis le 14/05/1952	
	Lamoral II	
	V.F. = 4F.	
 <p>9</p>	Lilas-rose	
	V.F.-20c + 10c	
	Dessin/composition de J. Van Noten	
 <p>11</p>	Dent : 13 x 14	
	Orange	
	Dessin de J. Malvaux	

 <p>2</p>	V.F. 7F.	
	Gravure de J. Malvaux	
	(O) = 0,45	
 <p>4</p>	Le facteur rural	
	(XX) = 0,90	
	V.F. =0,30	
 <p>6</p>	Dent. : 11	
	Violet foncé	
	(XX) = 1,25	
 <p>8</p>	Gravure de Marc Séverin	
	Dent. 12	
	V.F. 20c	
 <p>10</p>	Emis le 17/07/1957	
	Emis en 4.697.760 ex.	
	Môle (1896/1907)	
 <p>12</p>	Emis le 13/02/2010	
	Hibou des marais	
	Impression offset	

Total de l'exercice/ 20 PTS

TOTAL GENERAL DE L'ÉPREUVE/ 35 PTS

Contact : Francis Beaugnée – 29 rue de Mayavaux 6870 Vesqueville -0471/761008 – fbeaugnee@gmail.com